CIRCULAIRE n° 2041 **DU 11/09/2007**

OBJET :	**Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française** **Secteur professionnel : Agronomie.** **Groupe professionnel : Horticulture.** **Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière.** **Première, deuxième et troisième phases.** **Programme provisoire de formation.**
Réseaux :	CF
Niveaux et services :	Secondaire (Spéc)
Période :	A partir de 2007 - 2008

- Aux Directions des Etablissements de l'enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française.

Pour information :

- Aux Membres du service d'Inspection de l'enseignement spécialisé ;
- Aux Directeurs des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres P.M.S. ;
- Aux Directions des Centres P.M.S. spécialisés de la Communauté française ;
- Aux Directeurs des Internats et des Homes d'accueil de la Communauté française ;
- Au Directeur du centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française ;
- A la Directrice du Centre d'Autoformation et de Formation continuée des Personnels de l'enseignement de la Communauté française ;

Circulaire	**~~Informative~~**	**Administrative**	**~~projet~~**
Emettteur	**AGERS – Jean Steensels** **Directeur général adjoint**		
Destinataire	**Voir ci-dessus**		
Contact	**Guy FOSTY - Tél : 02/690 81 19 – Fax : 02/690 81 34** **guy.fosty@cfwb.be**		
Document à renvoyer	**Néant**		
Date limite d'envoi	**Néant**		
Objet	**Programme provisoire de formation 365P-2007-259**		

Nombre de pages : 104
Mots clés : Ouvrier jardinier.

Bruxelles le 11/09/2007

OBJET : **Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française.**
Secteur professionnel : Agronomie.
Groupe professionnel : Horticulture.
Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière.
Première, deuxième et troisième phases.
Références : 365P-2007-259

J'ai l'honneur de vous communiquer le programme provisoire de formation dont les spécificités sont reprises ci-dessus.

Les modalités de mise en œuvre du programme sont reprises dans l'avertissement qui précède le sommaire.

La présente circulaire est d'application à partir de l'année scolaire 2007-2008.

L'approbation ministérielle définitive interviendra une fois rendu l'avis de la Commission des Programmes.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration **G**énérale de l'**E**nseignement et de la **R**echerche **S**cientifique

Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage
du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SPECIALISE ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 3

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière

Phases 1, 2 et 3

PROGRAMME PROVISOIRE DE FORMATION

365p/2007/259

AVERTISSEMENT

Le présent programme provisoire :

- est d'application, à partir de 2007-2008, pour tous les élèves des phases 1, 2 et 3 ;
- abroge et remplace, pour les matières qui lui sont spécifiques, les programmes :
  - 7/5698 communiqué par la circulaire du 05/03/1996 ;
  - 7/5702 communiqué par la circulaire du 05/04/1996 ;
  - 310/2005/259 communiqué par la circulaire n° 1309 du 19/12/2005 ;
  - 311/2005/259 communiqué par la circulaire n° 1310 du 19/12/2005.

Ce programme figure sur RESTODE, serveur pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française.
Adresse : http://www.restode.cfwb.be

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

SOMMAIRE

Préambule 4

Directives générales pour les 1ère et 2e phases 7

Compétences de la 1ère phase

Secteur professionnel : AGRONOMIE

1. Pratique professionnelle :	compétences-seuils	15
	compétences complémentaires	16
	fiche d'évaluation des C-S	17
2. Technologie :	compétences complémentaires…….	18
3. Lecture de plans:	compétences complémentaires	19
4. Hygiène et sécurité	compétences complémentaires	20

Compétences de la 2e phase

Groupe professionnel : HORTICULTURE

1. Pratique professionnelle :	compétences-seuils	22
	compétences complémentaires	25
	fiche d'évaluation des C-S	27
2. Technologie :	compétences complémentaires…….	29
3. Lecture de plans:	compétences complémentaires	30
4. Hygiène et sécurité	compétences complémentaires	31

Directives générales pour la 3e phase 32

Liste des abréviations utilisées 38

Compétences de la 3e phase

Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINIÈRE

1. Pratique professionnelle :	compétences-seuils	41
	fiche d'évaluation des C-S	44
2. Technologie :	compétences complémentaires…….	47
3. Lecture de plans:	compétences complémentaires	49
4. Hygiène et sécurité	compétences complémentaires	50

Concordance profil de formation – compétences-seuils 51

PRÉAMBULE

1. INTRODUCTION

Le programme de formation pour le métier d'ouvrier jardinier/ouvrière jardinière s'inscrit dans les orientations déterminées par le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, et le décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé.

Programme

Le programme d'études est un référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle.

(Article 5 – 8° du décret du 24 juillet 1997).

Ce programme présente :

- pour les 1ère et 2ème phases du secteur professionnel agronomie, du groupe professionnel horticulture, les référentiels de compétences-seuils, de compétences complémentaires et comportementales interdisciplinaires ;

- pour la 3ème phase du métier d'ouvrier jardinier/ouvrière jardinière, le référentiel des compétences à atteindre dans le cadre du profil de formation de ce métier.

2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE FORME 3

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle dans un milieu de vie et de travail ordinaire

OBJECTIFS

- Épanouissement personnel
- Éducation du citoyen
- Formation professionnelle

Première phase	**Observation** de l'élève dans <u>un ou plusieurs</u> **secteurs professionnels**. (Max. 1 année scolaire).
	Approche polyvalente dans <u>un</u> **secteur professionnel.** (Max. 1 année scolaire sauf avis motivé du conseil de classe).
Deuxième phase	Formation polyvalente dans un **groupe professionnel.** (Max. 2 années scolaires sauf avis motivé du conseil de classe).
Troisième phase	Formation qui débouche sur une qualification professionnelle dans un **métier** du groupe professionnel suivi par l'élève en 2e phase. (Sa durée variera en fonction de la spécificité du profil de formation).

Pour rencontrer ces objectifs, il convient de :

- limiter au maximum les situations d'échec ;
- pratiquer une pédagogie de la réussite ;
- prendre en considération les rythmes d'apprentissage de chacun des élèves.

3. PROGRAMME

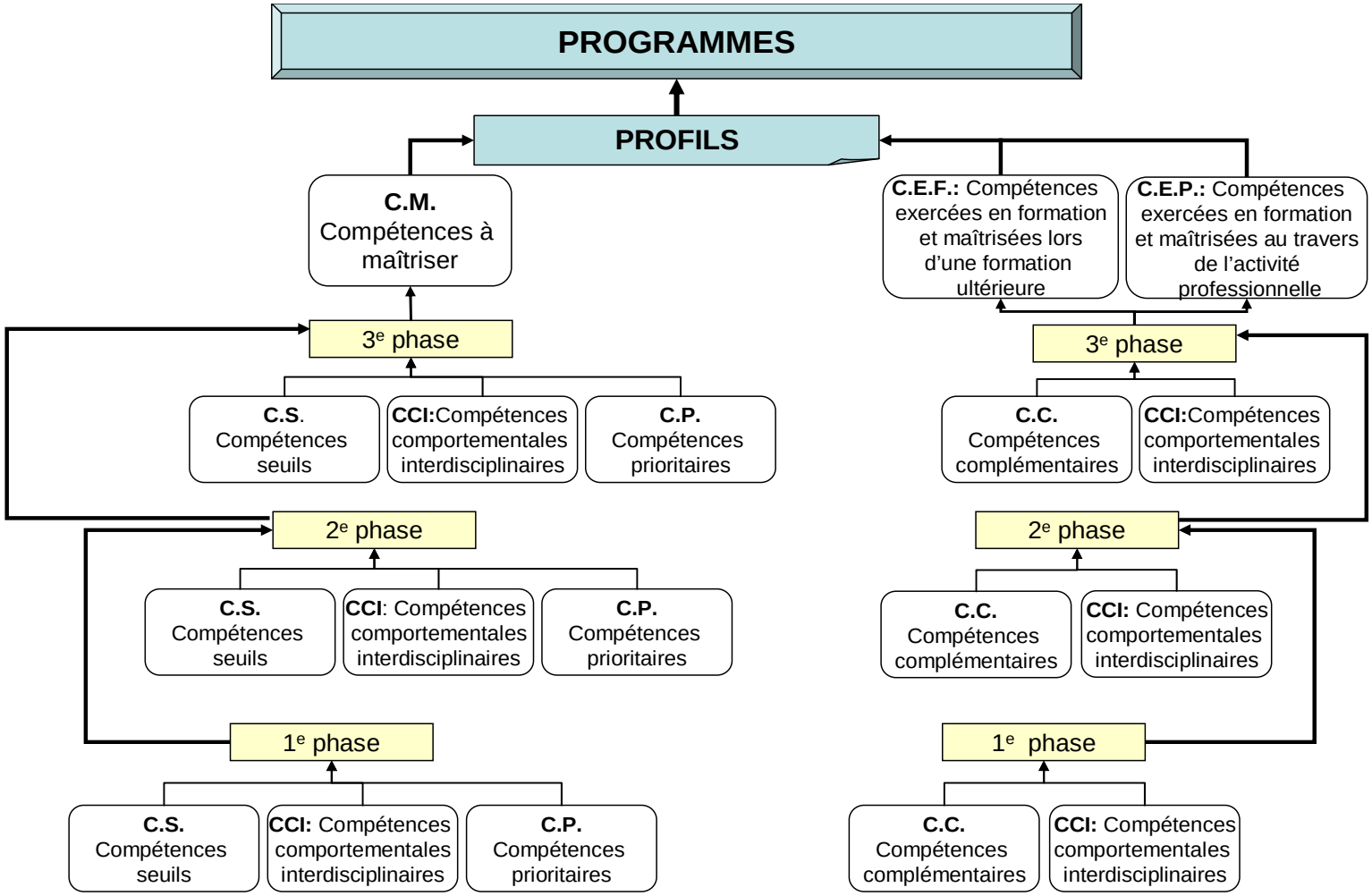
PROGRAMMES
PROFILS
C.M. Compétences à maîtriser
C.E.F.: Compétences exercées en formation et maîtrisées lors d'une formation ultérieure
C.E.P.: Compétences exercées en formation et maîtrisées au travers de l'activité professionnelle
3e phase
C.S. Compétences seuils
CCI:Compétences comportementales interdisciplinaires
C.P. Compétences prioritaires
3e phase
C.C. Compétences complémentaires
CCI:Compétences comportementales interdisciplinaires
2e phase
C.S. Compétences seuils
CCI: Compétences comportementales interdisciplinaires
C.P. Compétences prioritaires
2e phase
C.C. Compétences complémentaires
CCI: Compétences comportementales interdisciplinaires
1e phase
C.S. Compétences seuils
CCI: Compétences comportementales interdisciplinaires
C.P. Compétences prioritaires
1e phase
C.C. Compétences complémentaires
CCI: Compétences comportementales interdisciplinaires

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR LES PREMIÈRE ET DEUXIÈME PHASES

1. CONSIDÉRATIONS ET DIRECTIVES PÉDAGOGIQUES

- La première phase n'est pas spécifiquement formative à un métier. Elle doit favoriser les objectifs dits de transfert permettant ainsi l'accès à d'autres apprentissages.
  Elle comporte un temps d'observation et une approche polyvalente dans un secteur professionnel.

La première année d'observation n'a pas pour ambition de faire acquérir aux élèves une grande multiplicité de connaissances, mais elle doit surtout leur permettre d'acquérir des compétences dans les domaines psychomoteur, affectif et cognitif.

Tout en respectant sa personnalité, les objectifs poursuivis consistent à :

- développer chez l'élève une attitude positive vis-à-vis :
  - de lui-même (confiance en soi, autonomie);
  - des autres (respect d'autrui, tolérance, solidarité);
  - du groupe social (décision collective, participation aux activités du groupe, gestion).

- viser à l'apprentissage de certains savoirs et savoir-faire, non imposés au préalable par un programme, mais au contraire, suscités par les activités elles-mêmes.

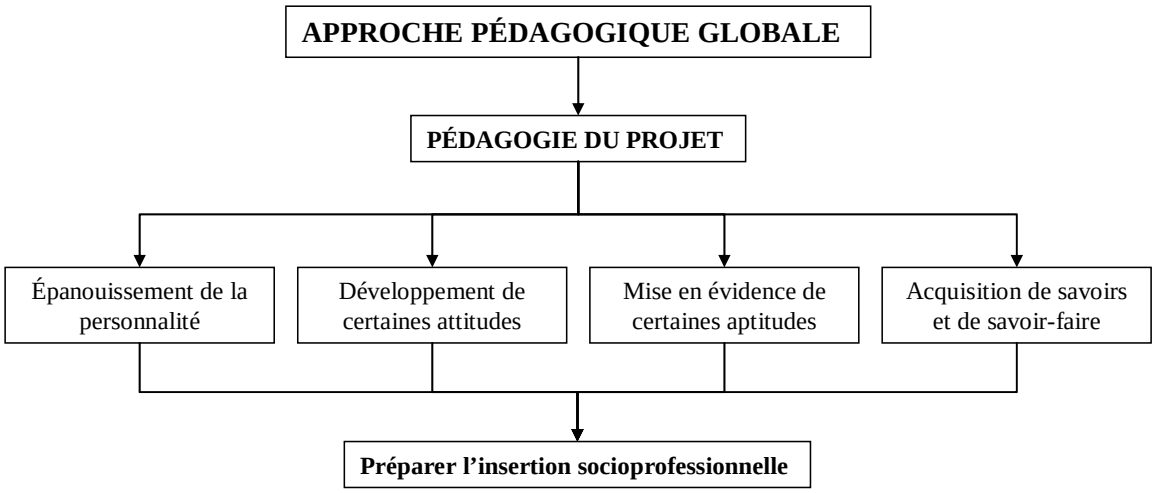

Il convient, tout particulièrement pendant la période d' observation de varier les **moyens** et les **méthodes** en fonction des objectifs à atteindre.

Les professeurs de la formation professionnelle doivent mettre en place des activités qui mettent en évidence les aptitudes manuelles et sociales des élèves.

Celles-ci contribueront à définir le projet initial et personnel du jeune.
Elles s'inscrivent dans le cadre d'une pédagogie du projet.

Dans un deuxième temps, l'observation se prolonge dans **un secteur professionnel** où la formation prend, de plus en plus, le pas sur l'observation. Les compétences-seuils, établies par rapport à un profil professionnel, s'adressent principalement à cette deuxième période. Elles sont planifiées sur la deuxième partie de la première phase et sont toutes maîtrisées à son issue. Elles sont modulées pour chaque élève, en fonction du temps qu'il met pour les acquérir.

- Dans la deuxième phase de l'enseignement de forme 3, les buts sont d'éduquer et de former l'élève à une formation polyvalente dans le cadre d'un groupe professionnel.

- L'évaluation formative est d'application tout au long des phases. A tout moment, le professeur veille à habituer l'élève à la pratique des méthodes de travail et des modes opératoires simples adaptés à ses potentialités.
  L'autoévaluation est également appliquée.

- Le devenir de l'élève étant notamment conditionné par son savoir-faire, le professeur enseigne, avec la rigueur qui s'impose, les gestes précis et corrects inhérents à l'apprentissage dans les cours pratiques.

- Les cours de technologie, hygiène et sécurité et lecture de plans comportent des compétences complémentaires. Ce sont des compétences à caractère formatif.
  Les compétences-seuils de ces cours techniques ont été volontairement établies spécifiquement pour chacun des cours de pratique professionnelle. A cet égard, il est important de souligner la nécessité d'inculquer les notions techniques indispensables au moment le plus adéquat, tout particulièrement dans notre enseignement, Les professeurs qui dispensent ces cours techniques doivent collaborer étroitement avec les professeurs de pratique professionnelle du secteur.

- Une fiche d'évaluation individuelle d'acquisition des compétences-seuils est tenue par le professeur. Cette fiche suit l'élève durant toute sa scolarité.
  Sur cette fiche, sont indiquées les dates d'encodage au bulletin des compétences-seuils acquises durant chaque phase.
  Outre cette fiche, qui revêt un caractère officiel, le professeur complète sa propre fiche d'évaluation (évaluation formative, certificative et entretien des compétences-seuils acquises) qui lui donne la possibilité de suivre l'élève dans ses apprentissages et de prévoir les remédiations éventuelles.
  L'évolution des apprentissages de l'élève sera également consignée dans son P.I.A. (**P**lan **I**ndividuel d'**A**pprentissage) : il doit donc y avoir concordance entre les fiches individuelles d'évaluation et le P.I.A.
  Lors des conseils de classe, ces informations permettent aux professeurs d'ajuster les activités pédagogiques au rythme d'acquisition propre à chaque élève et facilitent son accès à un niveau de compétence lié au profil professionnel du métier correspondant.

- Une étroite collaboration est absolument nécessaire entre les professeurs responsables de la formation générale et sociale et les professeurs de la formation technique et professionnelle.

2. STRUCTURE DES COURS

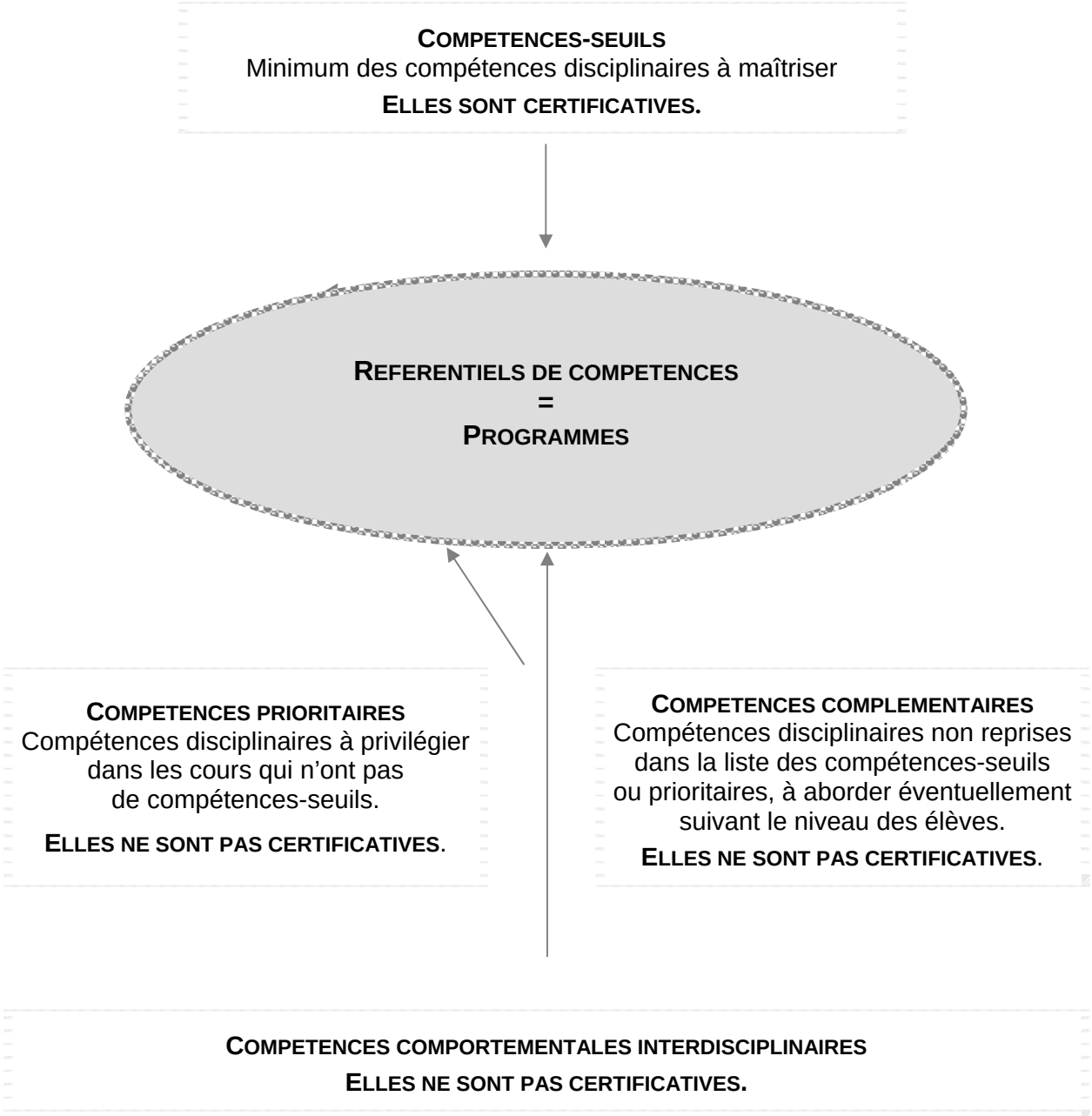

3. COMPÉTENCES-SEUILS (C.S.)

- Les compétences-seuils sont les éléments de l'ensemble minimal des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être qui doivent être acquis en vue des certifications.
  Il s'agit donc des compétences à évaluer pour les différentes certifications.

- Elles doivent **conduire** l'élève à effectuer des tâches au mieux de ses potentialités.
  Elles permettent à chaque élève d'aborder et de poursuivre avec un maximum de réussite les différentes étapes de son cursus scolaire.

- C'est à l'acquisition de ces compétences-seuils que le conseil de classe se réfère pour la délivrance d'une attestation de réussite à l'issue de la première phase et de la deuxième phase.

4. COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES (C.C.)

- Compétences non certificatives qui, ajoutées aux compétences-seuils, forment le référentiel des compétences. Ce sont donc des compétences formatives qui permettent d'affiner davantage les savoir-faire de l'élève.

- Elles ont pour objet, entre autres :

  - de renforcer des savoir-faire,
  - de favoriser des pédagogies différenciées,
  - de développer des pédagogies par résolution(s) de problème(s),
  - …

- Le relevé de ces compétences n'est pas exhaustif et celles-ci ne sont pas figées dans un ordre chronologique.

- Le conseil de classe de fin de première et de deuxième phases prend en considération ces compétences complémentaires au bénéfice de l'élève. **En aucun cas**, elles ne peuvent être un prétexte à une cause d'échec.

5. COMPÉTENCES PRIORITAIRES (C.P.)

- Compétences à privilégier dans le cadre des cours où il n'y a pas de compétences-seuils. Ces compétences ne sont pas certificatives.

6. COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES INTERDISCIPLINAIRES (C.C.I.)

- Les compétences comportementales interdisciplinaires concernent des savoir-faire et surtout des savoir-être de base.
  Elles sont communes aux diverses disciplines et résultent d'une démarche pédagogique non improvisée.
  Elles visent l'épanouissement personnel et l'insertion socioprofessionnelle des élèves, pour atteindre les objectifs définis dans le P.I.A.

- Ces compétences énoncées, non exhaustives et non hiérarchisées, permettront aux professeurs d'apprécier le savoir-être pour chaque élève lors de chaque séquence d'enseignement.

7. CONSIGNES

- Une attention toute particulière doit être donnée à la **compréhension des consignes**.

- Les professeurs doivent mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage pour développer la compréhension des consignes avec la collaboration des professeurs de la formation générale.

- Les compétences-seuils acquises dans les différents cours de la phase 1 continuent évidemment à être exercées en phase 2.

8. PRATIQUE DU MÉTIER

- Les compétences-seuils sont établies pour chacun des cours pratiques et seules ces compétences sont certificatives.

- Chaque école est libre d'organiser des heures en renforcement ou des heures de cours non repris dans le cadre du profil de formation mais liés au projet d'établissement. Les compétences envisagées dans le cadre de ces cours ne sont pas certificatives.

9. Conseils méthodologiques et pédagogiques propres aux cours techniques

Les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans comportent des compétences complémentaires. Ce sont des compétences à caractère formatif, leur certification est volontairement intégrée à celle des compétences des cours de pratique professionnelle.

Lors de l'apprentissage des compétences des cours techniques, le professeur doit :

- se garder d'une formation **exagérément théorique** tout en encourageant les élèves à une participation accrue et active dans le développement de leurs compétences ;

- axer essentiellement son enseignement sur une compétence bien ciblée en limitant son développement théorique ;

- préférer la méthode expérimentale à la méthode expositive, l'enseignement doit être intuitif, actif et bien adapté au niveau des élèves ;

- s'assurer d'une parfaite coordination entre les cours techniques et les cours de pratique professionnelle correspondants. Rien n'empêche le professeur de cours techniques de se rendre dans les ateliers de pratique afin d'illustrer au mieux son cours ;

- utiliser le plus souvent possible un matériel et des produits réels pour illustrer les cours ;

- mettre à la disposition des élèves une documentation technique actualisée afin d'éveiller et d'entretenir la curiosité professionnelle ;

- illustrer les cours par l'apport des supports didactiques tels que : photographies, ouvrages spécialisés, croquis, dessins, échantillons de produits, de matériaux, vidéos, CD-Rom, …

- s'assurer que l'élève utilise le vocabulaire technique adéquat ;

- utiliser des textes simplifiés, des schémas et des pictogrammes relatifs à la législation en matière de sécurité et d'hygiène et s'assurer du bien-fondé des directives enseignées ;

- distribuer aux élèves des documents « matières » succincts, simples et clairs en rapport avec la compétence ciblée et enseignée.

Secteur professionnel:

AGRONOMIE

Compétences :

PREMIÈRE PHASE

PREMIÈRE PHASE **Secteur professionnel : Agronomie** **COMPÉTENCES-SEUILS**	
Cours : Pratique professionnelle	
PH 1	**Compétences-seuils**
Agro.01	Désherber une parcelle libre, de ± 5m², à la main
Agro.02	Préparer une terrine en vue d'un semis
Agro.03	Semer des grosses graines en terrine
Agro.04	Semer des grosses graines en poquets
Agro.05	Préparer une plaque alvéolée pour le repiquage
Agro.06	Arroser une plantation au goulot
Agro.07	Planter en tous sens, 12 bulbes à floraison printanière sur un sol préparé
Agro.08	Préparer la table de travail pour l'empotage
Agro.09	Balayer à l'aide d'une brosse de rue les abords de l'espace de travail
Agro.10	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase 1
Agro.11	Identifier 5 plantes annuelles en fleurs
Agro.12	Identifier 5 plantes bisannuelles en fleurs
Agro.13	Identifier 5 plantes bulbeuses en fleurs
Agro.14	Respecter l'outillage utilisé dans la phase 1
Agro.15	Se laver les mains après chaque cours
	Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence

PREMIÈRE PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours : Pratique professionnelle

PH 1	Compétences complémentaires
01	Désherber une parcelle libre, de ± 25 m², à la houe
02	Bêcher une parcelle libre, de ± 25m², à grosses mottes
03	Bêcher une parcelle libre, de ± 25m², à fines mottes
04	Émietter une terre, préalablement bêchée, au moyen d'un croc (± 25m²)
05	Égaliser une terre, préalablement émiettée, au moyen d'un croc (± 25m²)
06	Arroser un semis de grosses graines en terrine à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme fine
07	Arroser un repiquage à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme fine
08	Prélever des rameaux ligneux destinés au bouturage à bois sec
09	Préparer des boutures simples de rameaux ligneux
10	Prélever des plantules destinées au repiquage (issues d'un semis en terrine)
11	Repiquer, en plaques alvéolées, des plantules préparées
12	Planter des végétaux herbacés à racines nues sur un sol préparé et nivelé *poireaux, choux, céleris, …*
13	Planter, le long d'un cordeau, des herbacés en mottes sur un sol préparé
14	Biner dans une culture en lignes
15	Sarcler à la main dans une ligne de culture
16	Prélever des plantes cultivées en plaques alvéolées
17	Empoter des annuelles cultivées en plaques alvéolées
18	Placer, côte à côte, des plantes en pots ou godets sur une tablette
19	Épandre du compost broyé et tamisé
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

PREMIÈRE PHASE
Secteur professionnel : Agronomie

COMPÉTENCES-SEUILS

Élève : ……

Compétences-seuils nécessaires pour la certification de la première phase

Le professeur certifie que l'élève est capable de :

COMPÉTENCES-SEUILS		Dates d'encodage au bulletin des compétences acquises
Agro.01	Désherber une parcelle libre, de ± 5m², à la main	
Agro.02	Préparer une terrine en vue d'un semis	
Agro.03	Semer des grosses graines en terrine	
Agro.04	Semer des grosses graines en poquets	
Agro.05	Préparer une plaque alvéolée pour le repiquage	
Agro.06	Arroser une plantation au goulot	
Agro.07	Planter en tous sens, 12 bulbes à floraison printanière sur un sol préparé	
Agro.08	Préparer la table de travail pour l'empotage	
Agro.09	Balayer à l'aide d'une brosse de rue les abords de l'espace de travail	
Agro.10	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase 1	
Agro.11	Identifier 5 plantes annuelles en fleurs	
Agro.12	Identifier 5 plantes bisannuelles en fleurs	
Agro.13	Identifier 5 plantes bulbeuses en fleurs	
Agro.14	Respecter l'outillage utilisé dans la phase 1	
Agro.15	Se laver les mains après chaque cours	

PREMIÈRE PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de: Technologie

PH 1	Compétences complémentaires
01	Identifier l'outillage et le matériel de base *pelle, bêche, fourche- bêche, fourche à fumier, râteau, houe, plantoir à bulbes, transplantoir, cordeau, arrosoir, damette, mesure étalon, règle, tamis, brosse, ramassette, brouette, terrine, étiquette, plaque alvéolée, pots*
02	Identifier les matériaux de base *terreau, compost, sable de rivière*
03	Comparer la nature aux différentes saisons
04	Identifier les principaux organes de la plante *racine, tige, nœud, bourgeon, feuille, fleur, fruit*
05	Citer les besoins essentiels de la plante *lumière, chaleur, air, eau, nourriture*
06	Citer les fonctions principales de la plante *respirer, transpirer, se nourrir, grandir, se reproduire, mourir*
08	Citer 4 subdivisions de l'horticulture *floriculture, arboriculture d'ornement, fruiticulture, culture maraîchère*
09	Expliquer, sur le terrain, les différentes opérations culturales abordées dans la phase
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

PREMIÈRE PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

COMPÉTENCES COMPLEMENTAIRES

Cours : Lecture de plans

PH 1	Compétences complémentaires
01	Reconnaître 4 formes géométriques de base *carré, rectangle, triangle, cercle*
02	Exploiter les notions de longueur *empan, pied, bras, pas, …*
03	Reconnaître les lignes parallèles et perpendiculaires
04	Reconnaître, sur le terrain, la verticalité et l'horizontalité
05	Reconnaître les symboles d'ensoleillement *mi- ombre, ombre et soleil*
06	Reconnaître, à partir d'un plan de situation donné, les notions de devant, derrière, gauche et droite
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

PREMIÈRE PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

COMPÉTENCES COMPLEMENTAIRES

Cours de : Hygiène et sécurité

PH 1	**Compétences complémentaires**
01	Apparier les pictogrammes d'interdiction, d'obligation, d'environnement et de danger en fonction des couleurs
02	Respecter l'outillage utilisé dans la phase 1 *je transporte, j'utilise, j'entretiens, je range*
03	Utiliser des gants de sécurité
04	Utiliser des chaussures de sécurité
05	Utiliser le vêtement de travail adapté
06	Adopter une attitude respectueuse envers l'environnement et la nature
07	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase 1
08	Se laver les mains correctement
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

Secteur professionnel :

AGRONOMIE

Groupe professionnel :

HORTICULTURE

Compétences:

DEUXIÈME PHASE

DEUXIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

COMPÉTENCES-SEUILS

Cours de : Pratique professionnelle

PH 2	Compétences-seuils
Horti.01	Désherber une parcelle libre, de ± 25 m², à la houe
Horti.02	Bêcher une parcelle libre, de ± 25m², à grosses mottes
Horti.03	Bêcher une parcelle libre, de ± 25m², à fines mottes
Horti.04	Émietter une terre, préalablement bêchée, au moyen d'un croc (± 25m²)
Horti.05	Égaliser une terre, préalablement émiettée, au moyen d'un croc (± 25m²)
Horti.06	Égaliser au râteau une terre préalablement égalisée au croc (± 25 m²)
Horti.07	Semer des graines potagères en lignes (± 3m)
Horti.08	Semer, à l'aide d'une boîte semoir, des plantes potagères en lignes (± 3m)
Horti.09	Arroser un semis de grosses graines en terrine à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme fine
Horti.10	Prélever des rameaux ligneux destinés au bouturage à bois sec
Horti.11	Préparer des boutures simples de rameaux ligneux
Horti.12	Mettre en jauge des boutures simples de rameaux ligneux
Horti.13	Prélever des plantules destinées au repiquage (issue d'un semis en terrine)
Horti.14	Repiquer, en plaque alvéolée, des plantules préparées
Horti.15	Arroser un repiquage à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme fine
Horti.16	Planter des végétaux herbacés en mottes sur un sol préparé et nivelé
Horti.17	Planter des végétaux herbacés à racines nues sur un sol préparé et nivelé
Horti.18	Planter, le long d'un cordeau, des végétaux herbacés en mottes sur un sol préparé
Horti.19	Biner dans une culture en lignes
Horti.20	Sarcler à la main dans une ligne de culture
Horti.21	Prélever des plantes cultivées en plaques alvéolées
Horti.22	Empoter des annuelles cultivées en plaques alvéolées
Horti.23	Placer, côte à côte, des plantes en pots ou godets sur une tablette

Horti.24	Épandre du compost broyé et tamisé
Horti.25	Semer des graines fines en terrine
Horti.26	Prélever des tiges herbacées destinées au bouturage
Horti.27	Préparer des boutures de tiges herbacées
Horti.28	Mettre les boutures herbacées en pots
Horti.29	Dépoter une plante d'intérieur de petite taille
Horti.30	Rempoter une plante d'intérieur de petite taille
Horti.31	Éclaircir un semis de plantes potagères (± 5m²) en ligne
Horti.32	Enrouler un cordeau
Horti.33	Respecter l'outillage de la phase 2
Horti.34	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase 2
Horti.35	Utiliser le vêtement de travail et l'équipement de sécurité adaptés aux travaux de la phase 2
Horti.36	Identifier 5 plantes d'appartement
Horti.37	Identifier 3 conifères
Horti.38	Identifier 3 arbustes à feuilles caduques
Horti.39	Identifier 3 arbustes à feuilles persistantes
Horti.40	Identifier 3 arbustes à floraison printanière
Horti.41	Identifier 3 arbustes à floraison estivale
Horti.42	Identifier 2 arbres à fruits à pépins
Horti.43	Identifier 2 arbres à fruits à noyaux
Horti.44	Identifier 2 arbres à fruits secs
Horti.45	Identifier 2 arbustes à petits fruits
Horti.46	Identifier les principaux organes de la plante *racine, tige, nœud, bourgeon, feuille, fleur et fruit*
Horti.47	Reconnaître les 4 saisons en observant la nature
Horti.48	Reconnaître les différents types de sols *argileux, limoneux, sableux, humifère*
Horti.49	Reconnaître les différents substrats de base *terreau, compost, sable de rivière, tourbe*
Horti.50	Décrire, sur le terrain, les travaux superficiels et en profondeur, réalisés lors d'une préparation de sol *bêchage, crochuage et ratissage*

Horti.51	Entretenir l'outillage manuel *nettoyer, poncer, graisser, remplacer les manches*
	Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence

DEUXIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de : Pratique professionnelle

PH 2	Compétences complémentaires
01	Débroussailler une parcelle libre à l'aide d'une débroussailleuse à dos
02	Bêcher entre les arbustes à l'aide d'une fourche-bêche
03	Planter en isolé, en carré, en quinconce
04	Tuteurer et ligaturer une plante sur tige
05	Placer des plantes en pots, à distances déterminées
06	Préparer un arbre ou un arbuste à la plantation
07	Distribuer un engrais solide à l'aide d'un épandeur
08	Recéper un arbuste
09	Tailler une haie formée
10	Tondre une pelouse à l'aide d'une tondeuse à moteur
11	Cisailler les bords d'une pelouse à l'aide d'un coupe bordures ' fil nylon' à moteur
12	Dresser les bords rectilignes d'une pelouse
13	Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau suivant les consignes reçues *lubrifier les organes mécaniques, vérifier le niveau d'huile, vidanger les moteurs diesel et à essence, alimenter en carburant*
14	Arroser au tuyau d'arrosage muni d'un jet à fine pluie
15	Enrouler un tuyau d'arrosage sur un dévidoir
16	Manipuler et stocker les produits suivant les consignes reçues
17	Trier les déchets en respectant les consignes de sécurité reçues
18	Évacuer les déchets en respectant les consignes de sécurité reçues
19	Identifier par leur nom commun, 5 plantes adventices courantes
20	Repérer la présence d'une anomalie de l'état végétatif normal d'une plante en la comparant à un lot de plantes saines
21	Préparer le sol à l'aide d'une moto bêche

22	Rapporter d'une façon compréhensible le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

DEUXIÈME PHASE
Secteur professionnel : Agronomie
Groupe professionnel : Horticulture

COMPÉTENCES-SEUILS

Élève : ……

Compétences-seuils nécessaires pour la certification de la deuxième phase

Le professeur certifie que l'élève est capable de :

COMPÉTENCES-SEUILS		Dates d'encodage au bulletin des compétences acquises
Horti.01	Désherber une parcelle libre, de ± 25 m², à la houe	
Horti.02	Bêcher une parcelle libre, de ± 25m², à grosses mottes	
Horti.03	Bêcher une parcelle libre, de ± 25m², à fines mottes	
Horti.04	Émietter une terre, préalablement bêchée, au moyen d'un croc (± 25m²)	
Horti.05	Égaliser une terre, préalablement émiettée, au moyen d'un croc (± 25m²)	
Horti.06	Égaliser au râteau une terre de préalablement égalisée au croc (± 25 m²)	
Horti.07	Semer des graines potagères en lignes (± 3m)	
Horti.08	Semer, à l'aide d'une boîte de semoir, des plantes potagères en lignes (± 3m)	
Horti.09	Arroser un semis de grosses graines en terrine à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme fine	
Horti.10	Prélever des rameaux ligneux destinés au bouturage à bois sec	
Horti.11	Préparer des boutures simples de rameaux ligneux	
Horti.12	Mettre en jauge des boutures simples de rameaux ligneux	
Horti.13	Prélever des plantules destinées au repiquage (issue d'un semis en terrine)	
Horti.14	Repiquer, en plaque alvéolée, des plantules préparées	
Horti.15	Arroser un repiquage à l'aide d'un arrosoir muni d'une pomme fine	
Horti.16	Planter des végétaux herbacés en mottes sur un sol préparé et nivelé	
Horti.17	Planter des végétaux herbacés à racines nues sur un sol préparé et nivelé	
Horti.18	Planter, le long d'un cordeau, des végétaux herbacés en mottes sur un sol préparé	
Horti.19	Biner dans une culture en lignes	
Horti.20	Sarcler à la main dans une ligne de culture	
Horti.21	Prélever des plantes cultivées en plaques alvéolées	
Horti.22	Empoter des annuelles cultivées en plaques alvéolées	
Horti.23	Placer, côte à côte, des plantes en pot ou godet sur une tablette	
Horti.24	Épandre du compost broyé et tamisé	
Horti.25	Semer des fines graines en terrine	
Horti.26	Prélever des tiges herbacées destinées au bouturage	
Horti.27	Préparer des boutures de tiges herbacées	
Horti.28	Mettre les boutures herbacées en pots	
Horti.29	Dépoter une plante d'intérieur de petite taille	
Horti.30	Rempoter une plante d'intérieur de petite taille	
Horti.31	Éclaircir un semis de plantes potagères (± 5m²) en ligne	
Horti.32	Enrouler un cordeau	
Horti.33	Respecter l'outillage de la phase 2	
Horti.34	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase 2	

Horti.35	Utiliser le vêtement de travail et l'équipement de sécurité adaptés aux travaux de la phase 2	
Horti.36	Identifier 5 plantes d'appartement	
Horti.37	Identifier 3 conifères	
Horti.38	Identifier 3 arbustes à feuilles caduques	
Horti.39	Identifier 3 arbustes à feuilles persistantes	
Horti.40	Identifier 3 arbustes à floraison printanière	
Horti.41	Identifier 3 arbustes à floraison estivale	
Horti.42	Identifier 2 arbres à fruits à pépins	
Horti.43	Identifier 2 arbres à fruits à noyaux	
Horti.44	Identifier 2 arbres à fruits secs	
Horti.45	Identifier 2 arbustes à petits fruits	
Horti.46	Identifier les principaux organes de la plante	
Horti.47	Reconnaître les 4 saisons en observant la nature	
Horti.48	Reconnaître les différents types de sols	
Horti.49	Reconnaître les différents substrats de base	
Horti.50	Décrire, sur le terrain, les travaux superficiels et en profondeur, réalisés lors d'une préparation de sol	
Horti.51	Entretenir l'outillage manuel	

DEUXIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de : Technologie

PH 2	Compétences complémentaires
01	Identifier l'outillage et le matériel de base *pelle, bêche, fourche bêche, fourche à fumier, fourche crochue(croc), râteau, binette, houe, brosse de rue, transplantoir, plantoir à bulbes, sécateur, damette, cordeau, règle, mesure étalon, tamis, bâtonnet, boîte semoir, brouette, balayette, ramassette, étiquette, plaque alvéolée, terrine, pot, seau, table de travail, arrosoir, pomme d'arrosage fine*
02	Identifier les matériaux de base *terreau, sable de rivière, compost, semences, plantules, plants en mottes, pied – mère*
03	Différencier les catégories de végétaux *ligneux et herbacés*
04	Différencier arbres et arbustes
05	Différencier les herbacés *plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbeuses*
06	Classer les légumes par groupe *foliacés, légumineuses, légumes à fruits charnus, racines, bulbes, condimentaires, vivaces*
07	Exploiter de manière pratique les notions de volume *cuillère à café; cuillère à soupe; mesurette à graduation de 25 ml, de 250 ml; litre; seau de 10 litres; brouette de 80 litres; m³*
08	Identifier, par leur nom commun, 5 adventices courantes
09	Identifier, par leur nom commun : • 5 plantes d'appartement • 3 conifères • 3 arbustes à feuilles caduques • 3 arbustes à feuilles persistantes • 3 arbustes à floraison printanière • 3 arbustes à floraison estivale • 2 arbustes à petits fruits • 2 arbres à fruits à pépins • 2 arbres à fruits à noyaux • 2 arbres à fruits secs
10	Expliquer, sur le terrain, les différentes opérations culturales abordées dans la phase 2
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

DEUXIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de : Lecture de plans

PH 2	Compétences complémentaires
01	Utiliser, sur le terrain, le double mètre, le décamètre, le cordeau, l'équerre
02	Exploiter, sur le terrain, les notions de surfaces : 1 m² - 5 m² - 25m² - 100 m² en utilisant des références connues de l'élève *se limiter à des formes simples - carré – rectangle*
03	Réaliser un croquis, à main levée, à partir d'un parterre existant de forme simple *carré, rectangle, cercle*
04	Réaliser un relevé de mesures à partir d'une réalisation simple
05	Réaliser un croquis, à main levée, par rapport à un relevé
06	Identifier, à partir de la rose des vents, les quatre points cardinaux sur un plan
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

DEUXIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de : Hygiène et sécurité

PH 2	Compétences complémentaires
01	Respecter l'outillage utilisé dans la phase 2 *je transporte, j'utilise, j'entretiens, je range*
02	Utiliser des gants de sécurité
03	Utiliser des chaussures de sécurité
04	Utiliser le vêtement de travail adapté
05	Utiliser des lunettes ou visière de sécurité
06	Utiliser le casque antibruit de sécurité
07	Adopter une attitude respectueuse envers l'environnement et la nature
08	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase 2
09	Se documenter sur un sujet relatif à l'hygiène et la sécurité *documentation sur les équipements, pictogrammes de sécurité, etc..…*
10	Différencier les types de déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales reçues
11	Indiquer les lieux de collecte des déchets dans l'établissement
12	Décrypter les pictogrammes de sécurité au niveau des produits *la croix de saint André, la tête de mort, produits corrosifs, produits inflammables, …*
13	Décrypter les pictogrammes de sécurité sur les machines *tondeuse, débroussailleuse, coupe bordure, moto bêche*
14	Décrypter les pictogrammes sociaux *sorties, sorties de secours, extincteurs, téléphone de secours, …*
15	Respecter les règles élémentaires d'hygiène corporelle *se laver les mains, se brosser les ongles, se coiffer, se changer après le travail*
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR LA TROISIÈME PHASE

1. INTRODUCTION

1.1. Programme

Le programme d'études est un référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle.

(Article 5 – 8° du décret du 24 juillet 1997).

1.2. Profil de formation et de qualification

Le profil de formation est issu du profil de qualification qui est un référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise.

(Article 5 du décret Missions).

Le profil de qualification est un document qui identifie pour chaque métier répertorié :

- les grandes fonctions de travail ;
- les activités relatives à chaque fonction de travail ;
- les compétences à maîtriser pour exercer l'activité concernée.

Le profil de formation est le référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.

1.3. Orientations et principes pédagogiques de l'approche par compétences

Le programme d'études est élaboré en terme de compétences. Ces dernières sont établies à partir des profils de formation spécifiques.

Au terme de la formation, les compétences à maîtriser (C.M.) doivent être acquises en vue de la certification dans un métier.

Le programme d'études ne se limite pas au développement des compétences du profil de formation spécifique, il intègre aussi des éléments complémentaires permettant l'insertion socioprofessionnelle des élèves.

1.4. Fonctions

Les fonctions sont des regroupements cohérents d'activités et de compétences à développer (habiletés et savoirs) en des touts intégrés en vue d'exercer une tâche, une fonction de travail d'un métier.

Dans les profils de formation spécifiques, chaque fonction comporte :

- les activités décrites ;
- les compétences à maîtriser ou à mettre en exercice ainsi que leur classement :

    - C.M. : Compétences dont l'opérateur garantit la maîtrise en fin de formation ;

    - C.E.F. : Compétences mises en exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une formation ultérieure ;

    - C.E.P. : Compétences mises en exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité professionnelle ;

- les indicateurs de maîtrise des compétences.

1.5. Programme de la formation qualifiante

Il comprend :

- les compétences à maîtriser reprises dans le profil de formation spécifique ; l'acquisition de ces compétences est nécessaire à l'obtention d'un certificat de qualification spécifique ;

- des C.E.F. / C.E.P. considérées comme compétences complémentaires non certificatives ;

- des mises en situation ;

- des considérations et directives pédagogiques.

1.6. Évaluation

En référence à l'article 34 du décret du 24 juillet 1997 fixant les missions prioritaires de l'enseignement secondaire, l'élève devra maîtriser au terme de la formation qualifiante, toutes les compétences classées **C.M.**

2. CONSIDÉRATIONS ET DIRECTIVES PÉDAGOGIQUES

2.1. Le métier

Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière

La désurbanisation, l'accès facilité à la propriété, la multiplication des jardins voués essentiellement au récréatif, au décoratif, entraîne un accroissement de la demande d'ouvriers capables d'entretenir les parcs et les jardins.

L'ouvrier / l'ouvrière travaille sous la responsabilité et la conduite d'un patron ou d'un chef d'équipe et exécute les diverses interventions sur la base des consignes reçues.

Il / Elle ne prend pas de décisions relatives aux choix des espèces et variétés, aux interventions, aux choix des produits utilisés qualitativement et quantitativement.

Il / Elle possède cependant une autonomie restreinte.

Des contacts avec les entreprises, il apparaît que cet ouvrier / cette ouvrière doit au moins être capable :

- de maîtriser les gestes techniques simples / de base propres aux différentes interventions sur les végétaux ;
- d'avoir une connaissance de base de la physiologie des plantes et de la nomenclature ;
- d'être motivé(e) et capable d'assumer sa formation permanente ;
- d'avoir conscience qu'il / elle fait partie d'une entreprise, de travailler en équipe ;
- d'avoir le sens de l'observation permanente afin de déceler rapidement les problèmes qui gênent le développement des plantes ;
- de s'adapter aux contraintes du métier ;
- de participer à la protection de l'environnement ;
- de respecter le végétal, de respecter les règles de sécurité.

L'ouvrier jardinier/l'ouvrière jardinière est un exécutant/exécutante qui maîtrise les gestes techniques propres aux diverses opérations qu'il/elle doit effectuer et qui est capable d'expliquer ses interventions.

2.2. Consignes

- Une attention toute particulière doit être donnée à la **compréhension des consignes**.

- Les professeurs doivent mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage pour développer la compréhension des consignes avec la collaboration des professeurs responsables de la formation générale.
- Les compétences-seuils acquises dans les différents cours de la phase 1 et de la phase 2 continuent évidemment à être exercées en phase 3.

- Les cours de technologie, lecture de plans et hygiène et sécurité comportent des compétences complémentaires. Ce sont des compétences à caractère formatif nécessaires à l'acquisition des compétences-seuils des cours de pratique professionnelle. A cet égard, il est important de souligner la nécessité d'inculquer, tout particulièrement dans notre enseignement, les notions techniques indispensables au moment le plus adéquat.
  Les professeurs qui dispensent les cours techniques doivent collaborer étroitement avec les professeurs de pratique professionnelle du secteur.

- Une fiche individuelle d'acquisition des compétences-seuils est tenue par le professeur. Sur cette fiche, sont indiquées les dates d'encodage au bulletin des compétences-seuils acquises durant la phase.
  Outre cette fiche, qui revêt un caractère officiel, le professeur complète sa propre fiche d'évaluation (évaluation formative, certificative et entretien des compétences-seuils acquises) qui lui donne la possibilité de suivre l'élève dans ses apprentissages et de prévoir les remédiations éventuelles. Les compétences-seuils évaluées et acquises durant toutes les phases permettent d'atteindre le niveau de maîtrise des compétences défini au profil de la formation. Les activités ainsi maîtrisées amènent l'élève à l'épreuve de qualification.

  L'évolution des apprentissages de l'élève est également consignée dans son P.I.A. (Plan Individuel d'Apprentissage) : il doit donc y avoir concordance entre les fiches individuelles d'évaluation et le P.I.A.
  Lors des conseils de classe, ces informations permettent aux professeurs d'ajuster les activités pédagogiques au rythme d'acquisition propre à chaque élève et facilitent son accès à un niveau de compétence lié au profil professionnel du métier correspondant.

- Une étroite collaboration est absolument nécessaire entre les professeurs responsables de la formation générale et sociale et les professeurs responsables de la formation technique et professionnelle.

2.3. Épreuve de qualification

- Dans la troisième phase de l'enseignement de forme 3 le but est de former l'élève à **une qualification professionnelle spécifique** dans un **métier** du **groupe professionnel** suivi en 2ème phase.

- Cette troisième phase conduit l'élève vers un jury de qualification qui juge ses compétences et son comportement au travers d'une épreuve intégrée, c'est-à-dire **une activité professionnelle susceptible d'être présentée lors de son entrée dans la vie active**.

- L'épreuve intégrée fait appel à un certain nombre de compétences choisies en fonction de l'activité organisée. Elle ne peut consister, en aucun cas, en une succession de travaux disjoints.

- Dans la mesure du possible, des possibilités offertes dans les lieux de stages et selon des critères d'organisation précis, elle peut se dérouler sur le terrain mettant ainsi l'élève en situation réelle.

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

C.C.P.Q.	**C**ommission **C**ommunautaire des **P**rofessions et des **Q**ualifications
C.E.F.	**C**ompétences mises en **E**xercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une **F**ormation ultérieure
C.E.P.	**C**ompétences mises en **E**xercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité **P**rofessionnelle
C.M.	**C**ompétences dont l'opérateur garantit la **M**aîtrise en fin de formation
F.	**F**onction
P.F.	**P**rofil de **f**ormation
P.Q.	**P**rofil de **q**ualification

Pour rappel

Compétence	Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches
Compétences-seuils	Minimum des compétences que l'élève doit acquérir pour passer de phase

2.4. Conseils méthodologiques et pédagogiques propres aux cours techniques

Les cours de technologie, d'hygiène et sécurité et de lecture de plans comportent des compétences complémentaires. Ce sont des compétences à caractère formatif. Certaines prennent un caractère certificatif dans le cadre des cours de pratique professionnelle.
Lors de l'apprentissage des compétences des cours techniques, le professeur devra :

- se garder d'une formation **exagérément théorique** tout en encourageant les élèves à une participation accrue et active dans le développement de leurs compétences ;

- axer essentiellement son enseignement sur une compétence bien ciblée en limitant son développement théorique ;

- préférer la méthode expérimentale à la méthode expositive, l'enseignement sera intuitif, actif et bien adapté au niveau des élèves ;

- s'assurer d'une parfaite coordination entre les cours techniques et les cours de pratique professionnelle correspondants. Rien n'empêche le professeur de cours techniques de se rendre dans les ateliers de pratique afin d'illustrer au mieux son cours ;

- utiliser le plus souvent possible un matériel et des produits réels pour illustrer les cours ;

- mettre à la disposition des élèves une documentation technique actualisée afin d'éveiller et d'entretenir la curiosité professionnelle ;

- illustrer les cours par l'apport des supports didactiques tels que : photographies, ouvrages spécialisés, croquis, dessins, échantillons de produits, de matériaux, vidéos, CD-Rom, …

- s'assurer que l'élève utilise le vocabulaire technique adéquat ;

- utiliser des textes simplifiés, des schémas et des pictogrammes relatifs à la législation en matière de sécurité et d'hygiène et s'assurer du bien-fondé des directives enseignées ;

- distribuer aux élèves des documents « matières » succincts, simples et clairs en rapport avec la compétence ciblée et enseignée.

Secteur professionnel :

AGRONOMIE

Groupe professionnel :

HORTICULTURE

Métier :

OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINIÈRE

Compétences :

TROISIÈME PHASE

TROISIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière

COMPÉTENCES-SEUILS

Cours de : Pratique professionnelle

PH 3	Compétences-seuils
Ou-Jar 01	Débroussailler à l'aide d'une débroussailleuse à moteur
Ou-Jar 02	Bêcher entre les arbustes à l'aide d'une fourche-bêche
Ou-Jar 03	Semer à la volée à l'aide d'un épandeur
Ou-Jar 04	Préparer un arbre ou un arbuste à la plantation
Ou-Jar 05	Planter des végétaux herbacés, en carré
Ou-Jar 06	Planter des végétaux herbacés, en quinconce
Ou-Jar 07	Planter un végétal ligneux, à racines nues, en isolé
Ou-Jar 08	Planter des végétaux ligneux en motte
Ou-Jar 09	Arroser une plate-bande ou une culture à l'aide d'un tuyau d'arrosage muni d'un jet à fine pluie
Ou-Jar 10	Tailler une haie formée à l'aide d'un taille haie à moteur
Ou-Jar 11	Recéper un arbuste
Ou-Jar 12	Tuteurer et ligaturer une plante sur tige
Ou-Jar 13	Pailler au pied des plantes
Ou-Jar 14	Protéger du froid des plantes sensibles aux fortes gelées
Ou-Jar 15	Pincer une plante herbacée
Ou-Jar 16	Préparer le sol à l'aide d'un engin motorisé
Ou-Jar 17	Entretenir une pelouse à l'aide d'outils manuels ou de matériel motorisé léger suivant les consignes reçues *scarifier, fertiliser, arroser, pulvériser*
Ou-Jar 18	Tondre une pelouse à l'aide d'une tondeuse à moteur
Ou-Jar 19	Cisailler les bords de pelouse à l'aide d'un coupe bordure "fil nylon" à moteur
Ou-Jar 20	Distribuer un engrais solide à l'aide d'un épandeur
Ou-Jar 21	Arroser à l'engrais liquide dans le respect des consignes reçues
Ou-Jar 22	Dresser les bords rectilignes d'une pelouse

Ou-Jar 23	Nettoyer et ranger, à la fin d'un travail, les outils, les machines et le matériel suivant les consignes reçues
Ou-Jar 24	Respecter les consignes relatives à la maintenance des locaux de travail *rangement, propreté*
Ou-Jar 25	Identifier 5 plantes vivaces en fleurs
Ou-Jar 26	Identifier 5 plantes aromatiques
Ou-Jar 27	Identifier 3 arbustes à fruits décoratifs
Ou-Jar 28	Identifier 3 arbustes à bois et/ou à feuillage décoratif
Ou-Jar 29	Identifier 3 arbres d'ornement
Ou-Jar 30	Identifier 3 arbres d'alignement
Ou-Jar 31	Identifier 3 plantes de terre de bruyère
Ou-Jar 32	Décrypter à partir d'une fiche descriptive et explicative, les exigences culturales élémentaires et les caractéristiques principales d'une plante
Ou-Jar 33	Identifier, par leur nom commun, 5 plantes adventices courantes
Ou-Jar 34	Citer les fonctions principales de la plante *respirer, transpirer, transformer, se nourrir, grandir, se reproduire, mourir*
Ou-Jar 35	Expliquer succinctement les différentes étapes de développements d'une plante *Germination, développement des racines et de la tige, bourgeonnement, feuillaison, floraison, fructification.*
Ou-Jar 36	Décrire les dommages causés, par l'eau, le soleil, le gel et par la neige sur les plantes *par un excès et/ou un manque*
Ou-Jar 37	Repérer la présence d'une anomalie de l'état végétatif normal d'une plante en la comparant à un lot de plantes saines
Ou-Jar 38	Repérer les signes visibles de certaines maladies *oïdium, rouille, tavelure et mildiou*
Ou-Jar 39	Repérer les principaux parasites *mollusques, pucerons, mouches blanches, chenilles*
Ou-Jar 40	Décrire les dommages causés aux cultures par les parasites *mollusques, pucerons, mouches blanches, chenilles*
Ou-Jar 41	Repérer les principaux ravageurs des cultures (plantes et fruits) *Taupes, oiseaux, rongeurs, lapins*
Ou-Jar 42	Rapporter d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture
Ou-Jar 43	Expliquer succinctement comment on améliore une terre argileuse ou une terre sablonneuse *apport d'amendement, travaux du sol, techniques culturales*
Ou-Jar 44	Décrypter et respecter la signification des pictogrammes repris sur les emballages des produits commerciaux *engrais, amendements, etc.…*

Ou-Jar 45	Citer les principaux types de produits phytosanitaires (pesticides) o *herbicides : pour lutter contre les mauvaises herbes,* o *fongicides : pour lutter contre les maladies* o *insecticides : pour lutter contre les insectes nuisibles*
Ou-Jar 46	Identifier et utiliser les outils de piquetage *jalons, décamètre, niveau, piquets, équerre*
Ou-Jar 47	Citer dans l'ordre chronologique les opérations nécessaires au semis d'une pelouse *nettoyer le terrain, préparer le sol, amender, fertiliser, niveler, semer ou poser les plaques de gazon, recouvrir à l'aide d'un râteau les graines semées, rouler, arroser si nécessaire*
Ou-Jar 48	Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau suivant les consignes reçues *lubrifier les organes mécaniques, vérifier le niveau d'huile, vidanger les moteurs diesel et à essence, alimenter en carburant*
Ou-Jar 49	Utiliser la tenue de travail et l'équipement de sécurité adaptés
Ou-Jar 50	Trier les déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales
Ou-Jar 51	Évacuer les déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales
Ou-Jar 52	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes des sachets de semences
Ou-Jar 53	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes de sécurité au niveau des produits *la croix de saint André; la tête de mort; les produits corrosifs; les produits inflammables, explosifs, nuisibles à l'environnement*
Ou-Jar 54	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes des machines *tondeuse, débroussailleuse, coupe bordure, moto-bêche, taille haie, scarificateur, broyeur, …*
Ou-Jar 55	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes sociaux *sorties, sorties de secours, extincteurs*
Ou-Jar 56	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes des étiquettes des végétaux à planter
Ou-Jar 57	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase3
Ou-Jar 58	Rapporter d'une façon compréhensible le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées
	Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence

TROISIÈME PHASE
Secteur professionnel : Agronomie
Groupe professionnel : Horticulture
Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière

COMPÉTENCES-SEUILS

Élève : ……

Compétences-seuils nécessaires pour la certification de la troisième phase

Le professeur certifie que l'élève est capable de :

	COMPÉTENCES-SEUILS	**Dates d'encodage au bulletin des compétences acquises**
Ou-Jar 01	Débroussailler à l'aide d'une débroussailleuse à moteur	
Ou-Jar 02	Bêcher entre les arbustes à l'aide d'une fourche-bêche	
Ou-Jar 04	Semer à la volée à l'aide d'un épandeur	
Ou-Jar 04	Préparer un arbre ou un arbuste à la plantation	
Ou-Jar 05	Planter des végétaux herbacés, en carré	
Ou-Jar 06	Planter des végétaux herbacés, en quinconce	
Ou-Jar 07	Planter un végétal ligneux, à racines nues, en isolé	
Ou-Jar 08	Planter des végétaux ligneux en motte	
Ou-Jar 09	Arroser une plate-bande ou une culture au tuyau d'arrosage muni d'un jet à fine pluie	
Ou-Jar 10	Tailler une haie formée à l'aide d'un taille haie à moteur	
Ou-Jar 11	Recéper un arbuste	
Ou-Jar 12	Tuteurer et ligaturer une plante sur tige	
Ou-Jar 13	Pailler au pied des plantes	
Ou-Jar 14	Protéger du froid des plantes sensibles aux fortes gelées	
Ou-Jar 15	Pincer une plante herbacée	
Ou-Jar 16	Préparer le sol à l'aide d'un engin motorisé	
Ou-Jar 17	Entretenir une pelouse à l'aide d'outils manuels ou de matériels motorisés légers suivant les consignes reçues	
Ou-Jar 18	Tondre une pelouse à l'aide d'une tondeuse à moteur	
Ou-Jar 19	Cisailler les bords de pelouse à l'aide d'un coupe bordure "fil nylon" à moteur	
Ou-Jar 20	Distribuer un engrais solide à l'aide d'un épandeur	
Ou-Jar 21	Arroser à l'engrais liquide dans le respect des consignes reçues	
Ou-Jar 22	Dresser les bords rectilignes d'une pelouse	
Ou-Jar 23	Nettoyer et ranger, à la fin d'un travail, les outils, les machines et le matériel suivant les consignes reçues	

Ou-Jar 24	Respecter les consignes relatives à la maintenance des locaux de travail	
Ou-Jar 25	Identifier 5 plantes vivaces en fleurs	
Ou-Jar 26	Identifier 5 plantes aromatiques	
Ou-Jar 27	Identifier 3 arbustes à fruits décoratifs	
Ou-Jar 28	Identifier 3 arbustes à bois et/ou à feuillage décoratif	
Ou-Jar 29	Identifier 3 arbres d'ornement	
Ou-Jar 30	Identifier 3 arbres d'alignement	
Ou-Jar 31	Identifier 3 plantes de terre de bruyère	
Ou-Jar 32	Décrypter à partir d'une fiche descriptive et explicative, les exigences culturales élémentaires et les caractéristiques principales d'une plante	
Ou-Jar 33	Identifier, par leur nom commun, 5 plantes adventices courantes	
Ou-Jar 34	Citer les fonctions principales de la plante	
Ou-Jar 35	Expliquer succinctement les différentes étapes de développements d'une plante	
Ou-Jar 36	Décrire les dommages causés, par l'eau, le soleil, le gel et par la neige sur les plantes	
Ou-Jar 37	Repérer la présence d'une anomalie de l'état végétatif normal d'une plante en la comparant à un lot de plantes saines	
Ou-Jar 38	Repérer les signes visibles de certaines maladies	
Ou-Jar 39	Repérer les principaux parasites	
Ou-Jar 40	Décrire les dommages causés aux cultures par les parasites	
Ou-Jar 41	Repérer les principaux ravageurs des cultures (plantes et fruits)	
Ou-Jar 42	Rapporter d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture	
Ou-Jar 43	Expliquer succinctement comment on améliore une terre argileuse ou une terre sablonneuse	
Ou-Jar 44	Décrypter et respecter la signification des pictogrammes repris sur les emballages des produits commerciaux	
Ou-Jar 45	Citer les principaux produits phytosanitaires (pesticides)	
Ou-Jar 46	Identifier et utiliser les outils de piquetage	
Ou-Jar 47	Citer dans l'ordre chronologique les opérations nécessaires au semis d'une pelouse	
Ou-Jar 48	Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau suivant les consignes reçues	
Ou-Jar 49	Utiliser la tenue de travail et l'équipement de sécurité adaptés	
Ou-Jar 50	Trier les déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales	
Ou-Jar 51	Évacuer les déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales	
Ou-Jar 52	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes des sachets de semences	
Ou-Jar 53	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes de sécurité au niveau des produits	
Ou-Jar 54	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes des machines	
Ou-Jar 55	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes sociaux	
Ou-Jar 56	Décrypter et respecter les consignes reprises sur les pictogrammes des étiquettes des végétaux à planter	

Ou-Jar 57	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase3	
Ou-Jar 58	Rapporter d'une façon compréhensible le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées	

TROISIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de : Technologie

PH 3	Compétences complémentaires
01	Se documenter dans les catalogues et les livres d'horticulture sur un sujet donné
02	Citer les principales familles de produits phytosanitaires (pesticides) o *herbicides : pour lutter contre les mauvaises herbes* o *fongicides : pour lutter contre les maladies* o *insecticides : pour lutter contre les insectes nuisibles*
03	Classer dans l'ordre chronologique les opérations nécessaires au semis d'une pelouse *nettoyer le terrain ; préparer le sol, amender, fertiliser ; niveler ; semer ou poser les plaques de gazon ; couvrir à l'aide du râteau les graines semées ; rouler ; arroser si nécessaire*
04	Citer les différents travaux d'entretien d'une pelouse *scarifier, fertiliser, arroser, pulvériser, tondre, dresser les bords*
05	Citer les opérations de maintenance de premier niveau reprises aux compétences – seuils *lubrifier les organes mécaniques, vérifier les niveaux d'huile, vidanger les moteurs diesel et à essence, alimenter en carburant*
06	Identifier, par leur nom commun • 5 plantes vivaces en fleurs • 5 plantes aromatiques • 3 arbustes à fruits décoratifs • 3 arbustes à bois et/ou à feuillage décoratif • 3 arbres d'ornement • 3 arbres d'alignement • 3 plantes de terre de bruyère
07	Identifier cinq plantes adventices courantes
08	Décrypter à partir d'une fiche descriptive et explicative, les exigences culturales élémentaires et les caractéristiques principales d'une plante
09	Expliquer succinctement les différentes étapes du développement d'une plante *germination, développement des racines et de la tige, bourgeonnement, feuillaison, floraison, fructification*
10	Citer les maladies et repérer leurs signes visibles sur les plantes malades *Oïdium, rouille, tavelure, mildiou*
11	Décrire les dommages causés, par l'eau, le soleil, le gel et par la neige sur les plantes *excès et/ou un manque*

12	Citer les principaux ravageurs des cultures *Mollusques, pucerons, mouches blanches et chenilles, taupes, oiseaux, rongeurs et lapins*
13	Décrire succinctement les signes visibles de la présence des ravageurs des cultures (plantes et fruits) *taupes, oiseaux, rongeurs et lapins, mollusques, pucerons, mouches blanches et chenilles*
14	Expliquer, de la façon la plus pratique possible, les différentes opérations culturales abordées dans la phase 3
15	Décrypter la signification des consignes reprises sur les étiquettes des végétaux et les paquets de semences
16	Reconnaître les différents types de sol et expliquer comment les améliorer
17	Reconnaître les différents types de substrats
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

TROISIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de : Lecture de plans

PH 3	Compétences complémentaires
01	Reconnaître les principaux symboles utilisés dans les légendes des plans d'aménagement de jardin
02	Relever les dimensions d'un élément d'infrastructure existant *serre, atelier, coffre de culture, …*
03	Tracer au sol un parterre de forme simple (carré, rectangle, cercle) à partir de données reprises sur un plan
04	Situer sur un plan de jardin les 4 points cardinaux à partir d'une rose des vents simplifiée
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

TROISIÈME PHASE

Secteur professionnel : Agronomie

Groupe professionnel : Horticulture

Métier : Ouvrier jardinier / Ouvrière jardinière

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Cours de : Hygiène et sécurité

PH 3	Compétences complémentaires
01	Respecter l'outillage utilisé dans la phase 3 *Je transporte, j'utilise, j'entretiens, je range*
02	Utiliser des gants de sécurité
03	Utiliser des chaussures de sécurité
04	Utiliser le vêtement de travail adapté
05	Utiliser des lunettes ou visière de sécurité
06	Utiliser le casque antibruit de sécurité
07	Adopter une attitude responsable envers l'environnement et la nature
08	Respecter les règles élémentaires d'ergonomie dans le cadre des travaux pratiques de la phase
09	Se documenter sur un sujet relatif à l'hygiène et la sécurité *Documentation sur les équipements, pictogrammes de sécurité, etc.…*
10	Différencier les types de déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales
11	Indiquer les lieux de collecte des déchets dans l'établissement
12	Décrypter les pictogrammes de sécurité au niveau des produits *La croix de Saint André, la tête de mort, produits corrosifs, produits inflammables*
13	Décrypter les pictogrammes de sécurité sur les machines utilisées dans la phase *Tondeuse, débroussailleuse, coupe bordures, moto-bêche, taille-haie, scarificateur, broyeur, motoculteur, …*
14	Décrypter les pictogrammes sociaux *Sorties, sorties de secours, extincteurs, téléphone de secours*
15	Désinfecter les outils de coupe et de taille
16	Respecter les règles élémentaires d'hygiène corporelle *Se laver les mains, se changer*
17	Respecter et entretenir les locaux utilisés
	Les compétences complémentaires ne sont pas certificatives **La numérotation n'est utilisée qu'à titre indicatif** *Les indications en italique précisent et/ou balisent le contenu de la compétence*

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 01 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Activité décrite dans le PQ : 1.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et pré au travail .

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
1.1.1 Respecter les consignes reçues relatives aux éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages et équipements, produits, tâches à risque et zones dangereuse)	**CM**	L'apprenant (e) respecte les consignes reçues		**x**		**x**	Lors des travaux pratiques, l'apprenant (e) respecte - les consignes reçues - les modes opératoires	cfr: CS reprises ci-dessous d 1.1.2 au point 1.5.1 rencontr objectifs de ce point.

1.1.2 Développer un esprit de prévention des risques d'accidents de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux : - ranger les locaux et endroits de travail ; - ranger les outils ; - maintenir les locaux en état de propreté	**CM**			**x**		**x**	Lors des travaux pratiques, l'apprenant (e) respecte: - les consignes reçues - les modes opératoires	COMPÉTENCES-SEUILS Agro. 09 COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 33 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 24
1.1.3 Identifier les situations potentiellement dangereuses	**CM**	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes concernant la sécurité		**x**		**x**	A travers les activités rencontrées sur le terrain, l'apprenant (e) est confronté(e) au décryptage de pictogrammes de sécurité	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 53 Ou-jar 54 Ou-jar 55
1.1.4 Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie	**CM**	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues en matière de sécurité incendie : - lors du travail dans les locaux; - lors de l'utilisation des machines; - lors de la manipulation des produits inflammables		**x**		**x**	A travers les activités rencontrées sur le terrain , l'apprenant (e) est confronté(e) à des risques d'incendie - lors du travail dans les locaux ; - lors de l'utilisation des machines - lors de la manipulation des produits inflammables	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 44 Ou-jar 54 Ou-jar 55

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 01 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Activité décrite dans le PQ : 1.2 Appliquer les règles d'ergonomie .

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
1.2.1 Adopter les positions ergonomiques adéquates	**CM**	L'apprenant adopte les positions ergonomiques adéquates lors des différentes opérations de travail et lors de la manipulation des charges pondérales.		**X**		**X**	Lors des travaux pratiques, l'apprenant (e) est confronté(e) à des risques d'accidents corporels (travaux lourds, manutention ,utilisation des outils, …)	COMPÉTENCES-SEUILS Agro. 10 COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 34 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 57

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 01 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Activité décrite dans le PQ : 1.3 Utiliser le matériel et les équipements.

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
1.3.1 Appliquer en toute sécurité les consignes réglementaires reçues relatives à l'utilisation des outils, machines et matériels.	**CM**			**X**		**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à la réglementation et au respect des consignes lors de l'utilisation d'outils, machines et matériels	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 01 Ou-jar 18 Ou-jar 19 Ou-jar 54
1.3.2 Respecter les prescriptions réglementaires concernant les protections individuelles	**CM**	L'apprenant(s) respecte les prescriptions réglementaires concernant les protections individuelles : port de l'équipement et tenues réglementaires		**x**		**x**	L'apprenant (e) est confronté(e) à des risques d'accidents corporels inhérents à l'utilisation d'outils, de machines, de matériels	COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 35 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 49
1.3.3 Assurer la protection, la sécurité des personnes circulant dans l'environnement du travail	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI

FONCTION : 01 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Activité décrite dans le PQ : 1.4 Manipuler et stocker les produits du domaine professionnel

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
1.4.1 Manipuler et stocker les produits et les déchets en respectant les consignes de sécurité et directives environnementales	**CM**	L'apprenant(e) manipule et stocke les produits et les déchets en respectant les consignes reçues.		**X**		**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) aux dangers inhérents à la manipulation et au stockage de produits et déchets du domaine professionnel	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 53

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 01 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Activité décrite dans le PQ : 1.5 Trier et évacuer les déchets

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
1.5.1 Trier et évacuer les déchets en respectant les consignes de sécurité et les directives environnementales	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 02 Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plant

Activité décrite dans le PQ : 2.1 Reconnaître les principales plantes cultivées

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
2.1.1 Identifier par leur nom commun les plantes habituellement utilisées	**CM**	L'apprenant(e) identifie par leur nom commun les séries de plantes habituellement utilisées en respectant le tableau ci-dessous : -floriculture : 5 plantes de chaque série : annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbeuses, plantes aromatiques, plantes d'appartement ; Arboriculture d'ornement : 3 plantes de chaque série : conifères, arbustes à feuilles caduques, arbustes à feuilles persistantes, arbustes à floraison printanière, arbustes à floraison estivale, arbustes à fruits.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à l'identification des plantes avant toute opération culturale, manutention de plantes	<u>COMPÉTENCES-SEUILS</u> Agro. 11 Agro. 12 Agro. 13 <u>COMPÉTENCES-SEUILS</u> Horti. 36 Horti. 37 Horti. 38 Horti. 39 Horti. 40 Horti. 41 Horti. 42 Horti. 43 Horti. 44 Horti. 45

		décoratifs, arbustes à bois et/ou feuillage décoratif, arbres d'ornement, arbres d'alignement, plantes de terre de bruyère, ; Fruiticulture : 2 plantes de chaque série : fruits à pépins, fruits à noyaux, fruits secs, petits fruits	**X**			**X**		COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 25 Ou-jar 26 Ou-jar 27 Ou-jar 28 Ou-jar 29 Ou-jar 30 Ou-jar 31

2.1.2 Déterminer les principales caractéristiques et les exigences culturales élémentaires de ces plantes	**CM**	A partir d'une fiche descriptive de la plante, les caractéristiques et les exigences culturales élémentaires sont correctement identifiées.	**X**			**X**	Dans le cadre de l'entretien d'une culture, l'apprenant(e) est amené(e) à consulter une fiche descriptive et explicative	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 32

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 02 Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plant

Activité décrite dans le PQ : 2.2 Repérer la présence de plantes adventices.

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
2.2.1 Identifier , par leur nom commun, les plantes adventices couramment rencontrées en parcs et jardins	**CM**	L'apprenant(e) identifie par leur nom commun 5 plantes adventices couramment rencontrées en parcs et jardins	**X**			**X**	Lors des cours de technologie consacrés à la nomenclature. (herbier, fiche de culture, reconnaissance sur place, visite de jardins, etc.…) L'apprenant (e) est confronté(e) à l'identification des plantes adventices lors des opérations culturales (type sarclage, binage, bêchage, …)	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 33

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE							Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI	
FONCTION : 02 Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plant								
Activité décrite dans le PQ : 2.3 Observer l'état de développement d'un végétal								
Compétences du PQ complétées et précisées	**CLASSE COMP.**	**Indicateur de maîtrise de compétences**	**Formation technique**			**Form prat.**	**Mise en situation**	**Compétences-se**
			Tech	**Hyg Séc**	**Lec Plans**	**PP**		
2.3.1 Identifier les principaux organes de la plante	**CM**	L'apprenant(e) situe sur un schéma simple les principaux organes de la plante : racine, tige, nœud, bourgeon, feuille, fleur, fruit.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à l'identification des principaux organes de la plante lors des opérations culturales (Ex. taille, bouturage, habillage, recépage, …)	COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 46
2.3.2 Expliquer succinctement le rôle des principaux phénomènes physiologiques	**CM**	L'apprenant(e) cite les principaux phénomènes physiologiques : Une plante respire - transpire – transforme - (photosynthèse) – se nourrit – grandit – se reproduit et meurt	**X**			**X**	L'apprenant (e) est amené(e) à citer les différentes fonctions de la plante pour justifier certaines opérations culturales	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 34

2.3.3 Expliquer succinctement le développement d'une plante	**CM**	L'apprenant(e) explique succinctement les différentes étapes du développement d'une plante : de la germination à la plante adulte.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est amené(e) à pratiquer différentes opérations culturales selon le stade de développement de la plante	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 35

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE							Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII	
FONCTION : 02 Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plant								
Activité décrite dans le PQ : 2.4 Observer les conditions pédoclimatiques environnantes (structure du sol, hun conditions climatiques, …) sur le développement des plantes								
Compétences du PQ complétées et précisées	**CLASSE COMP.**	**Indicateur de maîtrise de compétences**	**Formation technique**			**Form prat.**	**Mise en situation**	**Compétences-seu**
			Tech	**Hyg Séc**	**Lec Plans**	**PP**		
2.4.1 Expliquer succinctement l'influence du climat sur la floraison et la feuillaison des végétaux	**CM**	L'apprenant(e) explique l'influence du climat sur le cycle de végétation d'une plante (4 saisons)	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à différents travaux selon les saisons	COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 47

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI
FONCTION : 02 Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plant	
Activité décrite dans le PQ : 2.5 Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes	

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
2.5.1 Repérer les dommages causés au développement des plantes par l'eau, le soleil, le gel, la neige.	**CM**	L'apprenant(e) identifie et décrit succinctement les dommages causés au développement des plantes par : l'eau (excès et manque), le soleil, le gel, la neige.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) aux dommages causés par l'eau, le soleil, le gel et la neige sur les plantes lors de l'inspection des cultures	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 36
2.5.2 Repérer la présence d'une anomalie de l'état végétatif normal d'une plante.	**CM**	L'apprenant(e) repère la présence d'une anomalie de l'état végétatif normal d'une plante en la comparant à un lot de plantes saines	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à une anomalie de l'état végétatif d'une plante dans un lot de plantes saines lors de l'inspection des cultures	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 37

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI

FONCTION : 02 Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plant

Activité décrite dans le PQ : 2.6 Repérer la présence des ennemis des cultures

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
2.6.1 Repérer les dommages causés au développement des plantes par les principales maladies	**CM**	L'apprenant(e) repère sur une fiche illustrée ou sur les plantes les traces des principales maladies : oïdium, rouille, tavelure, mildiou.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à des signes visibles de maladies des plantes lors de l'inspection des cultures	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 38
2.6.2 Repérer les principaux parasites des végétaux et de leur fruit	**CM**	L'apprenant(e) repère sur une fiche ou sur les plantes les principaux parasites : mollusques, pucerons, mouches blanches.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à la présence visible de parasites des plantes lors de l'inspection des cultures	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 39

2.6.3 Repérer les dommages causés aux cultures par les principaux parasites	**CM**	L'apprenant(e) décrit les dommages causés aux cultures par les principaux parasites à partir d'une plante atteinte.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à la présence visible de parasites des plantes lors de l'inspection des cultures	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 40

2.6.4 Repérer les principaux ravageurs des cultures (plantes et fruits) :	**CM**	L'apprenant(e) repère les principaux ravageurs des cultures (plantes et fruits) : taupes, oiseaux, rongeurs, lapins.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à des traces visibles de ravageurs lors de l'inspection des cultures	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 41

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 02 Inspecter l'état d'un espace vert et découvrir les problèmes qui gênent le développement des plant

Activité décrite dans le PQ : 2.7 Rendre compte de ses observations

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
2.7.1 Rapporter d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture	**CM**	L'apprenant(e) rapporte d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture.	**X**			**X**	L'apprenant (e) rend compte des observations faites lors de l'inspection des cultures	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 42

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 03 **Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantat dans le respect des consignes reçues.**

Activité décrite dans le PQ : 3.1 Reconnaître et améliorer les différents supports de culture

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
3.1.1 Reconnaître les différents types de sol de nos régions	**CM**	L'apprenant(e) reconnaît à partir d'échantillons les différents types de sol de nos régions : argileux, limoneux, sableux, humifère.	**X**			**X**	L'apprenant (e) est confronté(e) à différents types de sol lors des travaux de préparation	COMPÉTENCES-SEUILS Horti 48
3.1.2 Reconnaître les différents types de substrats couramment utilisés en cultures traditionnelles	**CM**	L'apprenant(e) reconnaît à partir d'échantillons les différents types de substrats couramment utilisés en cultures traditionnelles : tourbe, terreau, sable de rivière, compost.	**X**			**X**	L'apprenant (e) utilise les différents types de substrats en cultures traditionnelles	COMPÉTENCES-SEUILS Horti 49

3.1.3 Expliquer succinctement comment on modifie les caractéristiques d'un sol pour répondre aux besoins d' une culture	**CM**	L'apprenant(e) explique succinctement comment on améliore une terre argileuse ou une terre sablonneuse : - apport d'amendement ; - travaux du sol ; - techniques culturales.	**X**			**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à améliorer la qualité du sol lors de l'inspection des cultures	<u>COMPÉTENCES-SEUILS</u> Ou-jar 43

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE		Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI
FONCTION : 03	**Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantat dans le respect des consignes reçues.**	
Activité décrite dans le PQ : 3.2	**Effectuer les diverses opérations de préparation d'un sol en vue d'un semis er ou d'une plantation et apprécier les résultats obtenus**	

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
3.2.1 Citer et décrire les travaux de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation	**CM**	L'apprenant(e) cite et décrit les travaux, superficiels et en profondeur, en vue d'un semis ou d'une plantation : bêchage, crochuage, ratissage	**X**			**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à préparer le sol en vue d'un semis ou d'une plantation	COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 50 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 47
3.2.2 Justifier l'utilisation des outils manuels et du matériel léger en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques	**CEP**							

3.2.3 Préparer les sols par utilisation d'outils manuels et matériels légers (motoculteurs et accessoires).	**CM**	L'apprenant(e) prépare le sol en vue d'un semis ou d'une plantation	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à préparer le sol en vue d'un semis ou d'une plantation	COMPÉTENCES-SEUILS : Horti. 02 Horti. 03 Horti. 04 Horti. 05 Horti. 06 COMPÉTENCES-SEUILS : Ou-jar 16

3.2.4. Utiliser correctement les outils et matériels appropriés	**CM**	L'apprenant(e) utilise correctement la bêche, le croc et le râteau.				**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à utiliser correctement • la bêche • le croc • le râteau lors de la préparation du sol	COMPÉTENCES-SEUILS : Horti. 02 Horti. 03 Horti. 04 Horti. 05 Horti. 06 Horti. 34 COMPÉTENCES-SEUILS : Ou-jar 02

3.2.5 Réaliser les opérations de préparation des sols par utilisation de matériels lourds	**CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 03 Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantations dans le respect des consignes reçues.

Activité décrite dans le PQ : 3.3 Effectuer les semis en place en respectant les consignes

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
3.3.1 Décrypter les pictogrammes	**CM**	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes repris sur les étiquettes des végétaux commercialisés.	**X**			**X**	L'apprenant(e) est confronté(e) au décryptage des pictogrammes sur les étiquettes des végétaux commercialisés	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 56
3.3.2 Justifier l'utilisation d'outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques	**CEP**							

3.3.3 Semer à l'aide d'outils manuels et matériels légers : à la volée, en ligne, en poquet.	**CM**	L'apprenant(e) effectue les semis en respectant les critères d'un semis correct : graines de qualité, présence d'humidité, de chaleur, bonne profondeur de semis, bonne répartition des graines, bon contact avec le sol et en suivant les consignes reçues.	**X**			**X**	L'apprenant(e) est amené à semer • en lignes • à la volée • en poquets	COMPÉTENCES-SEUILS Agro. 03 COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 07 Horti. 08 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 03
3.3.4 Utiliser correctement les outils et matériels appropriés	**CM**		**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à utiliser les outils et matériels de semis	COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 08 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 03
3.3.5 Réaliser des semis en place par utilisation de machines et matériels lourds.	**CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 03 **Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantat dans le respect des consignes reçues.**

Activité décrite dans le PQ : 3.4 Effectuer les plantations en place en respectant les consignes

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
3.4.1 Décrypter les pictogrammes	**CM**	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes repris sur les étiquettes des plants utilisés	**X**			**X**	L'apprenant(e) est confronté(e) au décryptage des étiquettes des végétaux à planter	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 32 Ou-jar 56
3.4.2 Justifier l'utilisation des outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques	**CEP**							

3.4.3 Préparer les plants à la plantation	**CM**	L'apprenant(e) prépare les plants à la plantation suivant les consignes reçues	**X**			**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à procéder à l'habillage et au pralinage des plants	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 04
3.4.4 Planter à l'aide d'outils manuels : en carré, en quinconce, en tous sens, en isolé.	**CM**	L'apprenant(e) respecte les consignes de densité et de profondeur reçues.	**X**	**X**	**X**	**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à planter en pleine terre en respectant les consignes	COMPÉTENCES-SEUILS Agro. 07 COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 16 Horti. 17 Horti. 18 Horti. 32
3.4.5 Utiliser correctement les outils et le matériel appropriés.	**CM**	L'apprenant(e) utilise correctement les outils et matériels appropriés suivant les consignes reçues.	**X**	**X**		**X**		COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 05 Ou-jar 06 Ou-jar 07 Ou-jar 08
3.4.6 Planter à l'aide de matériels légers et lourds	**CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI
FONCTION : 04	**Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à l'entretien des massifs, plates-ban parterres dans le respect des consignes reçues**
Activité décrite dans le PQ : 4.1	**Effectuer les différentes opérations d'entretien des massifs, plates-bandes et p**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
4.1.1 Justifier l'utilisation d'outils et matériels légers utilisés pour les travaux d'entretien des plantations en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques .	**CEP**							

4.1.2 Entretenir les plantations à l'aide d'outils manuels et matériels légers	**CM**	L'apprenant(e) entretient les plantations, selon les types de sol et en suivant les consignes reçues : - travaux de bêchage, binage, sarclage - désherbage manuel	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à - Entretenir un parterre d'annuelles - Entretenir un massif d'arbustes - Utiliser les outils et matériels appropriés	COMPÉTENCES-SEUILS Agro. 01 COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 01 Horti. 19 Horti. 20 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 02
4.1.3 Utiliser les outils et matériels appropriés	**CM**		**X**			**X**		

4.1.4 Entretenir les plantations à l'aide de matériels lourds	***c*CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI
FONCTION : 04	**Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à l'entretien des massifs, plates-ban parterres dans le respect des consignes reçues**
Activité décrite dans le PQ : 4.2	**Effectuer les différentes opérations d'entretien des plantes**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
4.2.1 Entretenir les plantes en fonction de : - l'état de la plantation ; - du stade végétatif ; - des conditions extérieures	**CM**	L'apprenant(e) effectue les différentes opérations d'entretien des plantes suivant les consignes reçues : Arroser ; Tuteurer ; Pailler ; Protéger les plantes ; Pincer.	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à - Entretenir un massif de rosiers - Entretenir un parterre annuelles	COMPÉTENCES-SEUILS Agro. 06 COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 15 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 12 Ou-jar 13 Ou-jar 14 Ou-jar 15

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI

FONCTION : 05 Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la fertilisation dans le respect des consignes re

Activité décrite dans le PQ : 5.1 Effectuer une fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation et du mo d'épandage des amendements et engrais.

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
5.1.1 Décrypter la signification des pictogrammes	**CM**	L'apprenant(e) décrypte la signification des pictogrammes repris sur les étiquettes des produits commerciaux	**X**			**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à identifier l'engrais à utiliser	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 44
5.1.2 Justifier l'utilisation d'outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer	**CEP**							
5.1.3 Epandre manuellement un engrais liquide, en poudre ou en granulé.	**CM**	L'apprenant(e) épand un engrais liquide, en poudre ou en granulé suivant les consignes reçues	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à fertiliser des cultures en cours (conteneurs, pots, jardinières, …)	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 20 Ou-jar 21

5.1.4 Utiliser les outils, machines et matériels appropriés	**CM**		**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à - Fertiliser une pelouse - Amender une parcelle du potager	COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 24
5.1.5 Décrire succinctement les dommages possibles causés par erreur de manipulation d'engrais pour les hommes, les animaux, les plantes et l'environnement : brûlures, intoxications, contamination des eaux de surface, diminution de la qualité des produits.	**CEF/ CEP**							
5.1.6 Epandre les amendements et engrais à l'aide de matériels lourds	**CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI

FONCTION : 06 **Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans respect des consignes reçues**

Activité décrite dans le PQ : 6.1 **Pratiquer les luttes traditionnelles, biologiques et intégrées contre les ennemis cultures**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
6.1.1 Citer les principaux types de pesticides utilisés	**CM**	L'apprenant(e) cite les principaux types de pesticides : fongicide, insecticide, herbicide	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à citer le type de pesticide à utiliser en fonction du problème rencontré	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 45
6.1.2 Décrypter la signification des pictogrammes	**CM**	L'apprenant(e) décrypte la signification des pictogrammes repris sur les étiquettes des produits phytopharmaceutiques vendus dans le commerce.	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à décrypter les pictogrammes lors de la manipulation des produits (achat, stockage, préparation)	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 53
6.1.3 Justifier l'utilisation des outils et matériels utilisés pour l'application des pesticides : pulvérisateurs, atomiseurs, épandeurs.	**CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI
FONCTION : 07	**Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d travaux d'infrastructure d'un espace vert dans le respect des consignes reçues .**
Activité décrite dans le PQ : 7.1	**Effectuer le report d'un plan sur le terrain(piquetage, mise en forme).**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
7.1.1 Réaliser un piquetage en vue d'une plantation	**CM**	L'apprenant(e), sous la conduite d'un responsable, utilise un décamètre, un niveau, une ficelle, des jalons.	**X**		**X**	**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à participer en tant qu'aide au piquetage en vue de la création d'un espace vert	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 46

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII
FONCTION : 07	**Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d travaux d'infrastructure d'un espace vert dans le respect des consignes reçues .**
Activité décrite dans le PQ : 7.2 effectuer des constructions simples	

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
7.2.1 réaliser, sous la conduite, d'un chef d'équipe, des constructions simples en aménagement d'espaces verts : murets, dallages, clôtures.	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI
FONCTION : 07	**Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d travaux d'infrastructure d'un espace vert dans le respect des consignes reçues .**
Activité décrite dans le PQ : 7.3	**Conduire du petit matériel horticole dans le respect des réglementations en vi**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
7.3.1 Utiliser le petit matériel horticole.	**CEF/ CEP**							
7.3.2 Identifier les règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation du petit matériel horticole.	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 08 Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à l'implantation et à l'entretien d'une pelou le respect des consignes reçues

Activité décrite dans le PQ : 8.1 Effectuer les opérations de semis ou de placage d'une pelouse

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
8.1.1 Identifier la chronologie des opérations de semis ou de placage d'une pelouse	**CM**	L'apprenant(e) replace dans le bon ordre la chronologie proposée des opérations de semis ou de placage d'une pelouse	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à établir le mode opératoire de la création d'une pelouse	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 47
8.1.2 Décrypter les pictogrammes	**CM**	L'apprenant(e) décrypte les pictogrammes repris sur les étiquettes des produits commerciaux	**X**			**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à décrypter les pictogrammes des produits relatifs à la création ou l'entretien d'une pelouse	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 52 Ou-jar 44 Ou-jar 53
8.1.3 Réaliser les opérations de semis ou de placage dans le respect des consignes	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII
FONCTION : 08	**Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à l'implantation et à l'entretien d'une pelou le respect des consignes reçues**
Activité décrite dans le PQ : 8.2	**Effectuer les différentes opérations d'entretien des pelouses**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
8.2.1 Justifier l'utilisation d'outils de matériels légers utilisés pour les travaux d'entretien des pelouses en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques	**CEF / CEP**							
8.2.2 Entretenir les pelouses à l'aide d'outils manuels et matériels légers	**CM**	l'apprenant(e) entretient les pelouses à l'aide d'outils manuels et matériels légers suivant les consignes reçues : tonte, scarification, fertilisation, arrosage, pulvérisation.	**X**	**X**	**X**	**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à utiliser les outils et matériels légers - tondeuse - scarificateur - épandeur - pulvérisateur pour entretenir les pelouses	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 17 Ou-jar 18 Ou-jar 19 Ou-jar 22

8.2.3 Utiliser les outils et matériels appropriés	**cm**			**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à utiliser les outils et matériels légers - tondeuse - scarificateur - épandeur - pulvérisateur pour entretenir les pelouses	<u>COMPÉTENCES-SEUILS</u> Ou-jar 17 Ou-jar 18 Ou-jar 19

8.2.4 Entretenir les pelouses à l'aide de matériels lourds.	**cep**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 09 Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures

Activité décrite dans le PQ : 9.1 effectuer les opérations d'entretien des outils manuels

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
9.1.1 Entretenir l'outillage manuel	**CM**	L'apprenant(e) entretient l'outillage manuel courant : nettoyer, poncer, graisser, remplacer les manches.	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est confronté(e) à l'entretien journalier de l'outillage manuel - nettoyage après utilisation - affûtage périodique - graissage et ponçage	COMPÉTENCES-SEUILS Horti. 51 COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 23

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE		Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII						
FONCTION : 09	**Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures**							
Activité décrite dans le PQ : 9.2	**Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines, matériels et équipements conformément aux consignes reçues**							
Compétences du PQ complétées et précisées	**CLASSE COMP.**	**Indicateur de maîtrise de compétences**	**Formation technique**			**Form prat.**	**Mise en situation**	**Compétences-seu**
			Tech	**Hyg Séc**	**Lec Plans**	**PP**		
9.2.1 Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau	**CM**	L'apprenant(e) réalise les opérations de maintenance de premier niveau suivant les consignes reçues : - lubrifier les organes mécaniques ; - vérifier les niveau d'huile ; - vidanger les moteurs diesel et à essence ; - alimenter en carburant.	**X**	**X**		**X**	L'apprenant(e) est amené(e) à vérifier le niveau d'huile, alimenter en carburant les machines utilisées et périodiquement lubrifier les organes mécaniques et vidanger les moteurs	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 48

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 09 Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures

Activité décrite dans le PQ : 9.3 Effectuer le remplacement d'organes simples

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
9.3.1 Remplacer les organes simples : bougies, filtres, joints, batterie, pneumatiques, courroies.	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE		Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII						
FONCTION : 10	**Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditi sécurité optimale**							
Activité décrite dans le PQ : 10.1	**effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort qualité, dans les conditions optimales de sécurité**							
Compétences du PQ complétées et précisées	**CLASSE COMP.**	**Indicateur de maîtrise de compétences**	**Formation technique**			**Form prat.**	**Mise en situation**	**Compétences-se**
			Tech	**Hyg Séc**	**Lec Plans**	**PP**		
10.1.1 Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail : - aménager un poste de travail d'une façon rationnelle ; - rechercher l'efficacité ; - respecter les principes de l'économie des efforts.	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII
FONCTION : 10	**Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditi sécurité optimale**
Activité décrite dans le PQ : 10.2	**Conduire du petit matériel horticole dans le respect des réglementations en vi**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
10.2.1 Respecter les règles de sécurité lors de l'utilisation du petit matériel horticole : motoculteur et outils tractés, tondeuse, scarificateur, taille-haie et taille bordure.	**CEF/ CEP**							
10.2.2 Utiliser le matériel	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE		Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI
FONCTION : 10	**Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les condit sécurité optimale**	
Activité décrite dans le PQ : 10.3	**Réagir à une situation imprévue ou anormale et adapter son mode de conduit fonction d'un aléa dans le respect des règles en application dans l'entreprise.**	

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
10.3.1 S'adapter rapidement et d'une façon appropriée à une situation imprévue : - avoir une réaction d'action dans sa zone de compétence - consulter son patron	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI

FONCTION : 10 **Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les condit sécurité optimale**

Activité décrite dans le PQ : 10.4 **Procéder au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents équipe du matériel utilisés.**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
10.4.1 Nettoyer à la fin d'un travail les outils et le matériel	**cm**	L'apprenant(e) nettoie et range, à la fin d'un travail, les outils, les machines et le matériel suivant les consignes reçues.	X	X		X	L'apprenant(e) est amené(e) à nettoyer et à ranger les outils et le matériel à l'issue d'une activité de pratique professionnelle	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 23
10.4.2 Ranger les outils, les machines, le matériel	**cm**		X	X		X	L'apprenant(e) est amené(e) à nettoyer et à ranger les outils et le matériel à l'issue d'une activité de pratique professionnelle	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 23

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII
FONCTION : 10	**Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les condit sécurité optimale**
Activité décrite dans le PQ : 10.5	**Organiser le chargement d'un véhicule**

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
10.5.1 Charger le véhicule de transport en utilisant la surface ou le volume de chargement en veillant à ne pas abîmer les produits : - tenir compte lors du chargement, de l'ordre des livraisons ; - veiller à l'équilibre du véhicule lors du chargement ; - protéger les produits des risques de dégâts lors des transports.	**CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 11 Rendre compte des activités de travail

Activité décrite dans le PQ : 11.1 Rendre compte du déroulement d'une activité

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-seu
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
11.1.1 Rapporter d'une façon compréhensible le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées.	**CM**	L'apprenant(e) rapporte d'une façon compréhensible le déroulement d'une activité et/ou les informations collectées	X		X	X	L'apprenant(e) est amené(e) à restituer de façon compréhensible le déroulement d'une activité	COMPÉTENCES-SEUILS Ou-jar 58

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 12 S'intégrer dans la vie professionnelle

Activité décrite dans le PQ : 12.1 Se situer dans la vie professionnelle

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
12.1.1 S'informer de la réglementation du travail : - législation du travail ; - ONSS ; - INAMI ; - Accidents de travail,…	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 12 S'intégrer dans la vie professionnelle

Activité décrite dans le PQ : 12.2 Développer des attitudes professionnelles

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
12.2.1 Développer une attitude constructive à l'égard des changements : - auto évaluer ses travaux ; - développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation ; - gérer efficacement son temps ; - organiser son travail ; - cultiver ses capacités de communication.	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 12 S'intégrer dans la vie professionnelle

Activité décrite dans le PQ : 12.3 développer des attitudes déontologiques.

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
12.3.1 S'intégrer dans un travail d'équipe : - délimiter son travail au sein d'une équipe ; - faire preuve de solidarité , de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINII

FONCTION : 12 S'intégrer dans la vie professionnelle

Activité décrite dans le PQ : 12.4 développer des attitudes relationnelles

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
12.4.1 Prendre conscience de l'esprit d'entreprise : - Identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun des membres ; - Valoriser son entreprise.	**CEF/ CEP**							

Secteur professionnel : AGRONOMIE Groupe professionnel : HORTICULTURE	Métier : OUVRIER JARDINIER / OUVRIÈRE JARDINI

FONCTION : 12 S'intégrer dans la vie professionnelle

Activité décrite dans le PQ : 12.5 Effectuer les travaux dans les conditions optimales de satisfaction pour le clie

Compétences du PQ complétées et précisées	CLASSE COMP.	Indicateur de maîtrise de compétences	Formation technique			Form prat.	Mise en situation	Compétences-se
			Tech	Hyg Séc	Lec Plans	PP		
12.5.1 Réaliser les travaux en vue de satisfaire le client : - respecter l'environnement ; - avoir une attitude respectueuse envers le client : - correction de la tenue vestimentaire ; - respect des règles de courtoisie ; - utilisation d'un langage adapté ; - respect des biens d'autrui ; - conforter l'image de marque de l'entreprise.	**CEF/ CEP**							